

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1162

présenté par
M. Labaronne

à l'amendement n° 775 de la commission des finances

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.